

---

[Imprimer](#)

## **Une maîtrise d'œuvre recherchée pour les abords du Stade de France**

Image

---

## **La Solideo recherche un prestataire pour des missions de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords du Stade de France et la mise en accessibilité depuis la ligne 13 du métro.**

Aujourd'hui, ce secteur, situé dans la ZAC Porte de Paris (secteur sud) dans la commune de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), ne fait pas l'objet de travaux ou de plan d'aménagement. Une maîtrise d'œuvre urbaine sera choisie par la Solideo en 2021 pour des études menées jusqu'en 2022. Celle-ci devra être "attentive à l'intégration paysagère de la future rampe ainsi [qu'à] la mise en valeur des espaces existants (design de la rampe, qualité des matériaux, dispositifs d'éclairage, etc.) ; elle s'attachera à valoriser au maximum les éléments existants en prenant en compte certains points de vue du site (Canal de Saint-Denis, Stade de France)", indique les documents de marché.

Les travaux portent sur le remplacement et la réfection des cheminements existants (parvis, escaliers, passerelle etc.) et la réalisation d'un ouvrage d'art (type rampe avec raccordement sur ouvrage existant). La Solideo "attire l'attention des concepteurs sur le soin particulier à apporter à la conception de l'ouvrage garantissant l'accessibilité universelle de la passerelle de l'Ecluse. Situé en interface avec la pelouse de l'Ecluse et au débouché du parvis, l'ouvrage devra être conçu de telle manière à maximiser une porosité visuelle des piétons."

### **Etudes avant-projet et projet**

Le titulaire du marché aura pour mission de réaliser les études d'avant-projet, projet et l'assistance à la passation du contrat de travaux pour la passerelle, le parvis de l'Ecluse et la rampe personnes à mobilité réduite. Il devra également gérer le visa des études d'exécution et de synthèse, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance aux opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement pour ces équipements.

Pour rappel, la Solideo porte les exigences liées à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en termes d'accessibilité universelle et d'excellence environnementales. Elle attend également la production, l'exploitation et le pilotage d'une maquette BIM.

[Consulter l'avis au BOAMP](#)